

Réf: Dossier 200481

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HIRAM TRANSPORT ET SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3255, Ilot 283

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HIRAM TRANSPORT ET SERVICES

»

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3255, Ilot 283

Dirigeant(s) M KOUASSI WILLY SYLVERE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03479 du 28/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24355/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

